

6. SIXIEME PARTIE : LES ENQUETES COMPLEMENTAIRES

Auteur : Equipe INED : Pascal Arduin, Jean-Marie Firdion, Maryse Marpsat, Martine Quaglia, Nicolas Razafindratsima

L'enquête réalisée par l'INSEE portait sur les utilisateurs francophones des services d'hébergement ou de distribution de repas chauds. L'INSEE et l'INED ont entrepris trois enquêtes pilotes afin d'avoir quelques renseignements sur les sans-domicile qui ne seraient pas ou seraient mal atteints par cette enquête : tout d'abord les usagers des accueils de jour, d'autre part les non-francophones, enfin les sans-domicile contactés par les services itinérants (ou maraudes) afin d'atteindre ceux qui n'utilisent pas les services d'hébergement ou de restauration.

6.1.1.1 L'enquête dans les accueils de jour

Les accueils de jour : en janvier 2001, une étude complémentaire a été conduite par l'INSEE dans des accueils de jour destinés aux personnes démunies. Depuis plusieurs années, les associations caritatives ont en effet mis en place des lieux d'accueil ouverts en journée. Généralement sans condition d'admission, on peut y recevoir des aides multiples (consultations médicales ou juridiques gratuites, accès à des machines à laver, boissons chaudes, services d'un coiffeur, d'un podologue, etc.). Une opération spécifique d'ordre « qualitatif » auprès des personnes fréquentant ces lieux d'accueil montre qu'une très faible proportion de sans-domicile s'y rend, parmi celles qui n'utilisent aucun service de restauration ou d'hébergement. En effet, parmi les 162 personnes interrogées dans des accueils de jour, 5 avait dormi la veille dans la rue mais n'avaient fréquenté aucun service d'hébergement ou de restauration gratuite au cours des 7 derniers jours. Ce sont ces cinq personnes qui auraient échappé à l'enquête alors qu'elles correspondent à la définition de sans-domicile. Le défaut de couverture introduit par la non prise en compte des accueils de jour est donc probablement faible. En raison de la faible taille de l'échantillon et de l'absence de tirage aléatoire, les résultats présentés ici sont à considérer avec prudence.

162 personnes ont été interrogées dans des accueils de jour. En général, les enquêteurs ont choisi les personnes à enquêter sans les échantillonner. Il n'est pas impossible que le biais de sélection ainsi introduit et les refus les aient conduits à privilégier les personnes ayant un domicile. Toutefois, de nombreux enquêteurs ont rapporté avoir visité des accueils où le nombre de personnes présentes était faible ; ils ont alors enquêté toutes les personnes présentes. Quoiqu'il en soit les résultats présentés ici sont à considérer avec prudence.

23 personnes ont dormi au moins une fois dans la rue dans la semaine précédente.

Répartition des 23 personnes ayant dormi au moins une fois dans la rue la semaine précédente selon les lieux d'habitation

Les lieux d'habitation la semaine précédente		La fréquentation des services de restauration la semaine précédente		
		A fréquenté au moins une fois une restauration à midi	A fréquenté au moins une fois une restauration le soir	N'a jamais fréquenté un service de restauration
Rue, hébergement en centre (et/ou chambre d'hôtel payée par un organisme)	6	4	3	1
Rue, hébergement en centre, hébergement chez un particulier	1	0	0	1
Rue, hébergement en centre, chambre d'hôtel payée par la personne	1	1	0	0
Rue et hébergement chez un particulier ou à son domicile	2	1	1	1
Rue tous les jours de la semaine	13	6	5	4
Total	23	12	9	7

Source : enquête complémentaire dans les accueils de jour (décembre 2000-janvier 2001)

6.1.1.2 L'enquête de l'INED auprès des services itinérants ou maraudes

Les objectifs de l'enquête auprès des services itinérants

Pour l'essentiel, les utilisateurs des services d'hébergement et de distribution de repas chauds interrogés par l'INSEE en 2001 étaient sans-domicile dans un « sens restreint », c'est-à-dire des personnes qui avaient passé la nuit précédente dans un service d'hébergement, ou dans un lieu non prévu pour l'habitation, comme l'espace public. Cette définition « restreinte » exclut certaines situations de logement difficiles, par exemple celle des hébergés par des proches, parents ou amis, ou celle des occupants de logements surpeuplés ou insalubres. En revanche, l'enquête de l'INSEE permet d'obtenir un échantillon représentatif des sans-domicile au sens restreint, pourvu qu'ils soient francophones et fréquentent un service d'hébergement ou une distribution de repas chauds au moins une fois par semaine. Ceux qui n'ont aucune fréquentation de ces services, de même que les non francophones, ne sont pas couverts par l'enquête ; ceux qui ont une fréquentation plus faible sont sous-représentés par rapport à leur effectif réel.

L'enquête exposée ici fait partie d'un ensemble de travaux menés par l'INED durant l'hiver 2002, qui avaient pour objectif de savoir si les personnes sans-domicile au sens restreint qui ne sont pas ou sont mal couvertes par des enquêtes auprès des services, du type de celles réalisées par l'INSEE en 2001 et par l'INED en 1995 et 1998, sont très nombreuses et très différentes de celles enquêtées. Il s'agit de travaux à caractère exploratoire et qui ne prétendent pas épuiser le sujet. Une des hypothèses formulées au départ était que les personnes qui ne font pas appel aux services seraient des personnes dormant dans la rue, vivant essentiellement de dons et très marginalisées. Afin de les atteindre, nous avons donc fondé notre investigation sur les services itinérants (hors distribution de nourriture, qui figuraient déjà parmi les services enquêtés par l'INSEE) allant à la rencontre des sans-domicile. Par convention, ces services itinérants seront dans la suite désignés par le terme de « maraude », et l'investigation menée par « l'enquête maraude ». L'enquête ne couvre pas le cas des personnes non francophones, traitées séparément. Elle a été réalisée avec le soutien financier de l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale.

Les différentes étapes de l'enquête

Dans une étape préalable, nous avons mené des entretiens (n=15) avec les responsables de maraudes et nous avons suivi différentes équipes (n=12). Ces entretiens et ces observations avaient pour objectif de réfléchir, avec les intervenants, à des procédures qui ne perturbent pas le fonctionnement des services, qui puissent être comprises et acceptées par tous, et qui soient adaptées aux différentes pratiques. Au-delà de la description du mode de fonctionnement des services itinérants, nous avons abordé aussi avec nos interlocuteurs la question du profil des enquêteurs – enquêteur quantitatif professionnel ou travailleur social. Alors que nos interlocuteurs s'accordaient sur la « fragilité » des contacts avec les personnes et le temps nécessaire à la rencontre entre les

intervenants et les personnes sans-domicile, pouvait-on sans dommages intégrer un enquêteur professionnel à l'équipe ? Mais, par ailleurs, les intervenants, salariés ou bénévoles, pouvaient-ils risquer de perturber le contact établi en devenant pour un soir des enquêteurs alors qu'ils avaient montré, jusqu'alors, qu'ils respectaient le choix de certains de ne pas vouloir se raconter, ou parler, et qu'ils n'étaient pas là pour poser des questions ? Après nos entretiens, la première solution (intégrer à l'équipe un ou deux enquêteurs professionnels) est apparue comme présentant le moins d'inconvénients.

La première phase de l'enquête a consisté à sélectionner des villes, à y faire l'inventaire des services itinérants, à recueillir des informations sur leur fonctionnement (enquête téléphonique), et enfin à tirer les services à enquêter. La seconde phase comprend l'enquête par questionnaire auprès des sans-domicile, les calculs des pondérations, et l'analyse des données.

L'enquête pilote proprement dite s'est déroulée de février à mars dans trois agglomérations (Paris, Nantes et Nice). Elle a été menée après deux séries de tests visant à améliorer les procédures de tirage aléatoire et le contenu du questionnaire (en décembre 2001 et janvier 2002). Tout au long de l'enquête, une réflexion a été menée sur les procédures de collecte. Il était en effet important de ne pas perturber le fonctionnement des services, et de préserver leurs relations avec les personnes sans-domicile rencontrées.

La sélection des villes

Sept agglomérations parmi celles où s'était déroulée l'enquête de l'INSEE ont été sélectionnées pour réaliser l'enquête téléphonique. Les sept villes ont été choisies à partir de l'hypothèse selon laquelle les personnes qui n'utilisaient pas du tout les services d'hébergement et de distribution de repas seraient particulièrement nombreuses (en proportion) dans les agglomérations où étaient déjà nombreuses les personnes qui utilisent ces services, mais avec une faible fréquence. Cette utilisation des services était mesurée, dans l'enquête INSEE, par un nombre de « liens » avec ces services ; un nombre de liens faible, pour une personne, signifiant qu'elle avait peu utilisé les services d'hébergement ou de restauration au cours de la semaine précédant l'enquête. Cette opération a alors permis de sélectionner les sept agglomérations suivantes : Nice, Grenoble, Mulhouse, Paris, Rennes, Bordeaux, Nantes.

Parmi ces sept villes, trois ont été choisies de façon raisonnée pour réaliser l'enquête pilote proprement dite. On a choisi les trois villes pour lesquelles il y avait à la fois un nombre important de passages d'équipes par semaine et un nombre important de rencontres signalées par ces équipes. Ces critères nous ont conduits à retenir Paris (y compris sa banlieue), Nice et Nantes.

L'inventaire des services itinérants

Un inventaire téléphonique des services itinérants a été réalisé dans les sept agglomérations indiquées ci-dessus. L'objectif de l'opération était de recenser tous les services qui effectuaient des maraudes, au sens de l'étude, de recueillir des informations sur leur fonctionnement et d'obtenir les informations nécessaires au tirage.

L'inventaire des services itinérants répondait à trois objectifs :

- *Recenser les services itinérants qui ne proposent pas de repas ou de sandwiches* (puisque ceux qui en proposent étaient inclus dans les services ayant participé à l'enquête réalisée par l'INSEE en 2001)
- *Recueillir les informations sur le fonctionnement des services* qui allaient nous permettre de mettre en place l'enquête auprès des personnes : transport ou non des personnes, nombres de places réservées aux personnes, nombre d'intervenants, parcours réguliers ou improvisés, objectifs, etc.
- *Obtenir les informations nécessaires au tirage des services* avec lesquels allaient se dérouler l'enquête : nombre d'équipes, nombre de personnes rencontrées par chaque équipe un jour (un soir) moyen d'hiver, jours et heures de sorties, etc.

Dès les entretiens préliminaires est apparue une grande diversité des modes d'organisation et même de désignation de ces services itinérants. L'enquête téléphonique n'a fait que confirmer cette diversité, qui a nécessité d'adapter les modes d'investigation.

La diversité des appellations

Si certains services utilisent volontiers, pour désigner le travail de leurs équipes, le terme de maraude, d'autres le rejettent et préfèrent parler de tournées de rue, de sorties, effectuées par des équipes mobiles ou équipes de rue. Les premiers contacts avec les responsables des services itinérants nous ont rapidement fait comprendre que le terme maraude, qui nous paraissait alors décrire un type de service allant à la rencontre de personnes vivant dans la rue, avait pour certains une connotation négative et n'était pas représentatif du travail effectué par leurs équipes. Le questionnaire auprès des services devrait donc tenir compte de cette diversité pour pouvoir être

accepté, compris, et enfin rempli par l'ensemble de nos interlocuteurs. L'appellation « service itinérant » fonctionnant plus ou moins comme terme générique, nous a ainsi servi d'introduction et une question listant l'ensemble des appellations repérées lors de la période d'observation nous a permis d'adapter ensuite le questionnement au terme utilisé par le service et à son mode d'organisation.

La diversité des modes d'organisation, des services de dimensions variables

Comme nous l'avons vu précédemment, les premiers contacts avec les responsables des services ont montré une grande diversité de pratiques, en lien avec les objectifs visés par ces services. Le point de départ commun du travail de chacun est la rencontre avec les personnes qui, *a priori*, ne s'adressent pas ou peu, aux services traditionnels d'aide aux sans-domicile (hébergement, restauration, accueil de jour...). Ces derniers impliquent de la part des personnes sans-domicile une démarche pour y faire appel. Toutefois, l'organisation qui accompagne les sorties des équipes diffère beaucoup d'un service à l'autre :

- par le nombre d'équipes dont ils disposent ;
- par leur rythme : les sorties peuvent avoir lieu une ou plusieurs fois par jour ou quelques jours de la semaine ;
- par les moyens en personnes et en matériel : maraudes à pied, en camionnettes, en autobus, par des équipes de dimension variable ;
- par l'action sur le terrain : contact avec les personnes, distribution d'un peu de nourriture, de duvets ou d'autres objets, transport vers un lieu d'hébergement ou d'accueil de jour, encouragement ou non à quitter les lieux, soins etc. ;
- par la catégorie de personnes visées : que le contact s'adresse à toute personne rencontrée qui serait *a priori* sans-domicile, ou qu'il soit destiné à une catégorie particulière comme les personnes en danger de prostitution, les sans-domicile les plus fragilisés, etc.

Tirage des services à enquêter

Un tirage aléatoire des services à enquêter a été réalisé. La base de sondage a été constituée à partir du fichier des services itinérants, obtenu par l'inventaire téléphonique. Le fichier du tirage est de niveau « sortie d'une équipe ». Le tirage a été effectué avec une probabilité proportionnelle au nombre de personnes rencontrées par semaine. Au sein des services parisiens, le tirage a été réalisé séparément pour les équipes de jour, d'une part, celles de nuit, d'autre part, et cela afin d'avoir une bonne représentation des personnes rencontrées à ces deux moments. L'opération a permis de sélectionner 28 équipes différentes, regroupées au sein de 20 services.

Une fois les services qu'on allait suivre connus, les jours d'enquête ont été choisis de manière raisonnée, en fonction de leurs jours d'ouverture et de la disponibilité des équipes de collecte. L'enquête a été réalisée auprès de 25 équipes, correspondant à 18 services.

L'enquête auprès des personnes sans-domicile

Comme dans toutes les enquêtes, le résultat de la collecte dépend en partie des enquêteurs et de leur capacité à s'intégrer et à s'imposer comme professionnels dans l'environnement au sein duquel ils vont devoir effectuer les entretiens.

Par ailleurs, le décompte des personnes rencontrées, un tirage réellement aléatoire des personnes à enquêter et un relevé des contacts hebdomadaires avec les services itinérants constituent les trois conditions indispensables pour ensuite pondérer correctement l'échantillon. De ce fait, en suivant les services itinérants sélectionnés pendant une tournée, les enquêteurs devaient :

1. dénombrer les personnes présentes autour de l'équipe, celles contactées, etc. ;
2. appliquer une procédure de sélection aléatoire des sans-domicile à enquêter ;
3. faire passer le questionnaire en cas d'acceptation ou effectuer un remplacement en cas de refus ou d'impossibilité.

Les contacts avec les associations et les personnes : le rôle de l'enquêteur

Le respect des consignes (et par conséquent la qualité des données recueillies) ne peut se faire que si l'enquêteur n'est pas, par ailleurs, trop déstabilisé par la rencontre avec l'autre ou par l'environnement dans lequel il travaille.

Le suivi des équipes itinérantes nous a permis de mieux connaître les personnes contactées et le contexte dans lequel les enquêteurs allaient devoir effectuer leurs contacts. Lors de l'enquête réalisée par l'INSEE, certaines personnes sous l'emprise de l'alcool ou de la drogue ou présentant des signes de troubles mentaux, pouvaient (si l'enquêteur jugeait que l'entretien était impossible à réaliser) être classées dans la catégorie de personnes « inaptes ». Ces personnes deviennent pour cette étude une part non négligeable des personnes rencontrées et doivent - sauf recommandations contraires de l'équipe - être contactées et interrogées. Comment les enquêteurs allaient-ils intégrer cette évolution ?

Bien que tous les enquêteurs prévus aient une expérience acquise au cours des enquêtes précédentes, nous franchissions, ici, une étape supplémentaire vers la découverte de ce qui était, avant ces sorties, inconcevable. Les limites que nous pensions, jusqu'alors, atteintes, devaient être, encore une fois, repoussées. La question du type d'enquêteur à recruter lors de ce type d'études a été à nouveau posée et la formation des enquêteurs devait, au-delà des procédures de collecte et du questionnaire, porter sur les contacts avec les équipes et les personnes.

Le critère de sélection des enquêteurs a été l'expérience que chacun avait pu acquérir au cours des précédentes études de l'INED ou de l'INSEE ou dans d'autres circonstances de contacts avec les personnes sans-domicile. Cependant, tous les enquêteurs pressentis n'ont pas accepté de participer à l'enquête. Certains ont évoqué leur crainte de ne pouvoir garder la distance avec la situation des personnes et, de ce fait, ne pas pouvoir accomplir leur tâche avec le minimum de neutralité nécessaire à ce type d'enquête.

Tous les enquêteurs, volontaires pour participer à l'étude, ont tenu, lors de la réunion de bilan, à insister sur la qualité de l'accueil des équipes et leur bonne collaboration. Cette réunion, comme les observations contenues dans les questionnaires, ont confirmé l'implication particulière des enquêteurs qui ont décrit leur participation à cette étude comme une démarche professionnelle particulière, aboutissant sur une « vraie rencontre » avec les personnes interrogées.

Le décompte des personnes rencontrées par l'équipe

Ce décompte était réalisé en remplissant une « feuille de suivi ». A chaque arrêt de l'équipe itinérante, l'enquêteur y notait quatre effectifs : le nombre de personnes qui lui paraissaient être des sans-domicile dans les alentours ; le nombre de personnes effectivement contactées par l'équipe ; le nombre de personnes enquêtées ; et enfin, le nombre de personnes suivant l'équipe (dans le cas de services qui proposent d'accompagner les sans-domicile vers un autre lieu, centre d'hébergement par exemple).

Une feuille de contact permettait, après chaque contact, de noter les informations que les enquêteurs ont pu recueillir sur les personnes auxquelles il a été proposé de répondre et l'issue du contact.

Le mode de sélection : plusieurs tentatives

Plusieurs modes de sélection des personnes à interroger ont été éprouvés aux différents tests. Il était en effet difficile de trouver une procédure aléatoire qui permette à la fois de recueillir un nombre de questionnaires suffisant à chaque sortie, qui soit applicable sur tous les services itinérants, et qui guide suffisamment l'enquêteur pour que la sélection ne fasse pas l'objet d'un choix de sa part.

La procédure finalement retenue a consisté à adapter la méthode de tirage à la dimension des équipes suivies. Dans tous les cas, le but était d'obtenir 5 questionnaires en tout pour chaque circuit :

- pour les services rencontrant suffisamment de personnes, les enquêteurs étaient par deux et occupaient l'un après l'autre les rôles de « dénombreur » et d'enquêteur. Une personne était sélectionnée à chaque arrêt, et était remplacée en cas d'impossibilité ;
- pour les très petits services (quelques personnes rencontrées par sortie), un seul enquêteur était chargé des deux rôles. Il devait solliciter toutes les personnes rencontrées, dans la mesure des possibilités.

Au total, 106 questionnaires ont été réalisés. 10 d'entre eux ont cependant été déclarés hors champ, car les équipes concernées n'avaient pas, le jour de l'enquête, effectué des maraudes mais répondu aux sollicitations de sans-domicile venus les rencontrer. On dispose donc de 96 questionnaires valables, dont 71 sur Paris et son agglomération.

Le questionnaire

Le questionnaire de l'enquête se compose de quatre parties : 1. Caractéristiques socio-démographiques ; 2. Fréquentation des services itinérants (indispensable à l'établissement de la pondération de l'échantillon) ; 3. Fréquentation des services d'hébergement et de restauration et situation vis-à-vis du logement (indispensable pour savoir si les sans-domicile rencontrés par les services itinérants utilisent les services enquêtés par l'INSEE en 2001, et si oui avec quelle fréquence) ; 4. Revenus et utilisation des autres services.

Enfin, une page consacrée aux *remarques des enquêteurs* sur les conditions de l'entretien figure en fin de questionnaire.

Le calcul des pondérations

La méthode de calcul des pondérations de l'enquête est une adaptation de la technique du « partage des poids » utilisée pour le calcul des pondérations de l'enquête de l'INSEE. Elle tient compte du mode de sélection des services suivis, du mode de tirage des personnes sur le terrain, et de la fréquence des rencontres avec les maraudes des personnes interrogées. Les pondérations ont été établies pour un jour moyen.

Des difficultés sont apparues du fait que les sans-domicile rencontrés ne reportent pas toujours très bien les maraudes qui sont passés la nuit. Cela provient de problèmes de mémorisation, mais aussi de difficultés d'identification : les personnes peuvent confondre les maraudes (normalement, des équipes qui sont venues à leur rencontre) avec d'autres services d'aide aux sans-domicile. Ces difficultés de report sont d'autant plus importantes qu'on remonte loin dans le temps.

Pour surmonter ces difficultés, nous avons émis différentes hypothèses et établi quatre jeux de pondérations⁶⁷, selon la période de référence (la veille ou les 24 heures précédant l'interview), et l'éligibilité des services déclarés.

Quelques résultats

Les résultats présentés ici portent pour l'essentiel sur des données non pondérées. Quelques pourcentages sont fournis selon les quatre variantes de pondérations proposées. Elles conduisent aux mêmes conclusions.

Les caractéristiques démographiques

Sur l'ensemble des personnes rencontrées et appartenant au champ de l'enquête (rencontres lors de maraudes), soit 96 questionnaires réalisés, on compte 84 hommes et 12 femmes. 16 personnes avaient moins de trente ans, 55 de trente à 49 ans, 25 avaient 50 ans ou plus. 76 sont nées en France et 20 à l'étranger, dont 14 en Algérie, Tunisie ou Maroc et 3 dans un pays de l'Est (deux en Roumanie, un en Ukraine). Rappelons que cette enquête a été réalisée en français ; les non francophones rencontrés n'ont pas pu être interrogés.

Il semble que, par rapport à l'ensemble des sans-domicile enquêtés par l'INSEE, les personnes rencontrées soient plus souvent des hommes, d'âge moyen, nés en France. Mais il convient de comparer plutôt, au sein des personnes enquêtées par l'INSEE, avec une sous-population dont la situation de logement est particulièrement précaire. Par ailleurs, il faut garder présent à l'esprit que les membres des équipes itinérantes peuvent chercher à joindre de façon plus systématique les personnes qui leur paraissent les plus fragiles (femmes, personnes très âgées) ou qui sont depuis longtemps dans la rue, ce qui en augmente la proportion par rapport à ce qu'elle est *a priori* dans la population ciblée par ces services.

Nous prendrons à titre d'exemple deux sous-ensembles de personnes enquêtées par l'INSEE : celles ayant dormi dans un lieu non prévu pour l'habitation la veille de l'enquête, et celles ayant dormi dans une chambre ou un dortoir où elles ne pouvaient passer la journée. Ces deux catégories nous semblent les plus proches des personnes contactées par les services itinérants, entre autres parce que ce sont en général dans de tels types de centres d'hébergement que se rendent les personnes contactées par ces services lorsqu'elles ne dorment pas dans un squat ou dans un lieu non prévu pour l'habitation, en particulier lorsque les services itinérants les emmènent vers un centre.

⁶⁷ Pour plus de détail, lire : Marpsat Maryse, Quaglia Martine, Razafindratsima Nicolas, 2002, *Etude des marges de l'enquête INSEE 2001: le cas des personnes sans domicile n'utilisant pas les services d'hébergement et de restauration*, rapport pour l'Observatoire National de la pauvreté et de l'exclusion sociale, septembre 2002.

Par simplification, dans les tableaux qui suivent, nous nommerons ces deux catégories : INSEE-rue et INSEE-urgences, la plupart des centres dits « d'urgence » entrant dans la catégorie de centres décrits ci-dessus. La question sous-jacente est : est-ce que ces personnes enquêtées par l'INSEE sont effectivement proches de celles atteintes par les services itinérants enquêtés par l'INED, tant par leur profil d'utilisation des services d'hébergement et de distribution de repas que par leurs caractéristiques démographiques ?

Profil démographique (%)

Caractéristiques	INSEE-rue	INSEE-urgences	INSEE-rue+urgences	INED-services itinérants (maraudes)				
				NP	P1	P2	P3	P4
<i>Sexe</i>								
<i>Hommes</i>	93	90	91	88	84	83	85	84
<i>Femmes</i>	7	10	9	13	16	17	16	16
<i>Age</i>								
<i>Moins de trente ans</i>	21	31	28	17	14	14	16	16
<i>30-49 ans</i>	57	48	51	57	54	55	52	52
<i>50 ans ou plus</i>	22	20	21	26	32	31	32	32
<i>Lieu de naissance</i>								
<i>France</i>	64	55	58	79	83	83	84	84
<i>Etranger</i>	36	45	42	21	17	17	16	16
<i>Nationalité</i>								
<i>Française</i>	74	59	64	82	86	85	87	86
<i>Etrangère</i>	26	41	36	18	14	15	13	14

NP : % à partir de données non pondérées ; Pi : Pondération i (correspond aux différents jeux de pondérations).

Il semble qu'il y ait une certaine proximité démographique entre l'échantillon INSEE-rue et les personnes enquêtées lors du passage d'un service itinérant. Ces dernières seraient toutefois plus souvent françaises ou nées en France, et sans doute un peu plus âgées et un peu plus souvent des femmes. En raison de la difficulté d'établir des pondérations pour l'échantillon de l'enquête auprès des maraudes, ces résultats sont à considérer avec prudence, mais ils apparaissent cohérents avec les impressions des responsables de ces services itinérants et avec les chiffres de ces services. Seul le pourcentage de femmes peut paraître un peu élevé, par rapport à la faible présence de femmes dans la rue mise en évidence lors des enquêtes en centres d'hébergement et de distribution de nourriture réalisées par l'INED et l'INSEE. L'une des hypothèses pour expliquer ce résultat peut être que les services itinérants sont particulièrement sensibles aux difficultés des femmes, perçues comme plus en danger, et, comme nous avons pu le constater sur le terrain, les recherchent lorsqu'elles ne se trouvent pas à leur place habituelle. Par ailleurs, le pourcentage de femmes trouvé dans l'enquête auprès des services itinérants correspond à celui indiqué par ces services eux-mêmes (voir la partie IV.2.f de l'*Étude des marges de l'enquête INSEE 2001: le cas des personnes sans domicile n'utilisant pas les services d'hébergement et de restauration*, rapport pour l'Observatoire National de la pauvreté et de l'exclusion sociale, septembre 2002). Une troisième explication est que notre échantillon est essentiellement constitué sur l'agglomération de Paris, et que la proportion de femmes dans la rue dans la capitale, quoique faible, serait environ quatre fois plus élevée que dans les villes de province, et proche de notre résultat⁶⁸.

Les lieux où dorment les personnes interrogées le jour et la veille de l'enquête

Ces lieux ont été relevés et parfois précisés en clair. Sur les 96 personnes interrogées, 10 ont dormi la veille dans un centre d'hébergement (mais 19 prévoient de le faire le soir même, sans doute conduits dans le centre par les

⁶⁸ Une exploitation des données de l'enquête « SD2001 » donne des résultats proches mais qui sont très fragiles du fait de la faiblesse des effectifs.

maraudes), une à l'hôpital à la suite d'une agression (il s'agit de quelqu'un qui dort habituellement dans l'espace public), 6 dans leur propre logement ou ce qu'ils déclarent comme tel, 9 dans un squat, 6 chez des amis ou de la famille, une dans un hôtel payé par un organisme d'aide, 5 dans un hôtel payé par eux-mêmes, 10 dans un abri de fortune, grenier, garage, voiture ou bâtiment désaffecté (7 seulement prévoient de le faire le jour même), et 47 dans l'espace public, dont 18 dans le métro ou une gare (31 prévoient de dormir dans l'espace public le soir même, dont seulement 8 dans le métro ou une gare – on voit ici l'effet des enquêtes au cours des maraudes comme celles de la RATP).

Les lieux où ont mangé les personnes interrogées la veille de l'enquête

De même, ces lieux ont été relevés et parfois précisés en clair.

31 personnes déclarent ne pas avoir mangé à midi, 27 le soir, dont l'une déclare ne pas avoir mangé depuis cinq jours. 16 ont pris le repas de midi dans une restauration gratuite ou un point-soupe, 12 le soir. 28 personnes ont acheté quelque chose à midi, et 24 le soir. Parmi les autres solutions, quelques repas fournis par des amis, un restaurant qui donne des invendus, les gens du quartier ou les commerçants. Une personne déclare avoir fait les poubelles.

Les personnes rencontrées par les équipes itinérantes et qui ne font pas appel aux services

Parmi les personnes enquêtées par l'INED, nous avons distingué celles qui ont utilisé les services d'hébergement ou de restauration la semaine précédant l'enquête, celles qui les ont utilisés au cours du mois précédent (y compris pendant la semaine précédente), celles qui les ont utilisés au moins une fois dans leur vie, celles qui ne les ont jamais utilisés.

Utilisation des services d'hébergement ou de restauration par les enquêtés (en %)

	<i>La semaine précédente</i> (1)	<i>Le mois précédent (mais pas la semaine précédente)</i> (2)	<i>Le mois précédent</i> (1)+(2)	<i>Au moins une fois dans leur vie (mais pas le mois précédent)</i> (4)	<i>Au moins une fois dans leur vie</i> (1)+(2)+(4)	<i>Jamais</i>
Effectifs NP	51	12	63	16	79	17
% NP	53	13	66	16	82	18
% P1	56	14	70	17	87	13
% P2	56	14	70	17	87	13
% P3	55	13	68	20	88	12
% P4	55	13	68	20	88	12

NP : % à partir de données non pondérées ; Pi : Pondération i (correspond aux différents jeux de pondérations).

Un peu plus de la moitié des personnes enquêtées a utilisé un service entrant dans le champ enquêté par l'INSEE au cours de la semaine précédant notre enquête. Il s'y ajoute un peu plus de 10% qui ont utilisé un tel service dans le mois précédent mais pas au cours de la dernière semaine. En tout, plus des deux tiers des enquêtés ont utilisé un tel service le mois précédant l'enquête, et de huit à neuf sur dix y ont fait appel au moins une fois dans leur vie. Ceux qui font appel à de tels services moins d'une fois par semaine sont couverts par l'enquête de l'INSEE, mais sous-représentés, d'autant plus que leur fréquentation est rare.

Les dix à vingt pour cent qui restent (soit 17 personnes) sont tous âgés de plus de trente ans, dont 8 de plus de cinquante ans. Seize sur 17 sont des hommes. Les trois quarts (sans pondération) sont nés en France.

Parmi ces dix-sept, trois déclarent avoir toujours eu un logement à eux (mais l'un est codé comme dormant chez un ami le jour de l'enquête, l'autre comme logeant dans un camping-car le jour de l'enquête, dans un pavillon la veille). Deux sont dans la rue depuis un mois seulement, et peuvent ne pas encore bien connaître toutes les possibilités de recours aux services. Dans les douze qui restent, deux ont perdu leur logement depuis une durée de l'ordre d'une année (10 et 17 mois respectivement ; pour l'un d'entre eux, la période dans la rue est seulement de l'ordre de trois semaines, puisqu'il est récemment sorti de prison). Six sur les dix qui restent déclarent, en revanche, des durées dans la rue très longues, allant de dix à quarante ans. A part un qui dort à l'hôtel, ces

personnes à la rue depuis longtemps dorment toutes dehors, protégées par des cartons ou des couvertures. Trois déclarent n'avoir jamais eu de logement, et une ne répond pas à la question sur le temps écoulé depuis la perte du logement. Il y a donc sur les 96 personnes enquêtées 17 personnes qui ne seraient pas couvertes par l'enquête de l'INSEE, dont 10 environ présentant des durées de présence dans la rue très longues.

Les raisons de non recours aux centres d'hébergement

Parmi les personnes qui ont dormi au moins une fois au cours de la semaine passée dans un abri de fortune ou un lieu public, la plupart (57 sur 75) l'ont fait parce qu'elles ne veulent pas dormir dans les centres d'hébergement. Quatre n'ont pas pu rester dans le centre où elles dormaient, et sept n'ont pas eu accès au centre qu'elles désiraient.

Parmi les raisons les plus souvent invoquées pour justifier ce refus de dormir dans les centres, le manque de sécurité est cité par 18 personnes, le manque d'hygiène par 21, la préférence pour la rue par 19 (plusieurs raisons peuvent être données).

<i>Raison de refus du recours aux centres</i>	<i>N=</i>
<i>A cause du manque de sécurité</i>	<i>18</i>
<i>A cause du manque d'hygiène</i>	<i>21</i>
<i>A cause du manque d'intimité</i>	<i>7</i>
<i>Vous ne souhaitez pas être avec les personnes qui fréquentent les centres</i>	<i>8</i>
<i>Vous préférez la vie dans la rue</i>	<i>19</i>
<i>Les animaux ne sont pas acceptés</i>	<i>3</i>
<i>Il y a une mauvaise organisation</i>	<i>10</i>
<i>Vous préférez votre liberté</i>	<i>10</i>
<i>Autres raisons</i>	<i>6</i>

Parmi les précisions fournies par les enquêtés, citons : « je veux être libre » ; « je préfère la rue avec mes chiens » ; « je veux mon indépendance » ; « pour la liberté, j'aime pas c'est tout. C'est comme une prison là-bas, 6 heures du soir ils ferment » ; « ils sont bourrés, se bagarrent entre eux, à coups de bouteille, moi j'en ai déjà pris » ; « j'ai vécu dans les collectivités depuis l'âge de 11 ans, j'aime mon indépendance » ; « il faut passer la nuit entière à téléphoner au 115 » ; « c'est le bordel les centres, c'est l'enfer » ; « à cause des problèmes de drogue et d'alcool » ; « c'est trop strict car on sépare hommes et femmes, on sépare les familles » ; « trop de contraintes » ; « n'aime pas car il faut remplir des papiers et ne sait pas bien écrire » ; les poux sont signalés plusieurs fois ; enfin, l'une des raisons citée est « ils manquent d'humour ». Pour certains, comme nous l'avait signalé les responsables des maraudes, ce refus est lié à une expérience remontant à plusieurs années ; mais ce n'est pas toujours le cas, d'autres ayant dormi relativement récemment dans un centre.

31 personnes n'ont jamais dormi dans un centre d'hébergement.

Les ressources

L'une de nos hypothèses était que pour certaines personnes, la vie en dehors ou presque du système d'assistance n'était possible que grâce à d'autres ressources, allocations, aide familiale, aide des associations. Cette hypothèse est en partie vérifiée.

Sur les 96 personnes enquêtées, 18 ont perçu les revenus d'un travail (régulier ou occasionnel) pendant le mois précédent, 61 une allocation, 52 un don (de la famille, d'un organisme, ou pour 45 d'entre elles de personnes dans la rue). Sept déclarent une absence totale de ressources. L'importance de l'argent donné par des personnes dans la rue, qui est souvent le produit de la manche, est supérieure à ce qu'elle est dans la population enquêtée par l'INED en 1995 ou par l'INSEE en 2001, même en se limitant aux personnes dormant dans la rue ou/et dans les centres qu'ils doivent quitter le matin :

<i>Au cours du mois dernier :</i>	<i>A reçu de l'argent de gens dans la rue</i>	<i>L'argent reçu de gens dans la rue a été la ressource principale</i>	<i>A fait la manche presque tous les jours ou ponctuellement</i>
	<i>Total</i>	<i>Total</i>	<i>Total</i>
<i>Enquête INSEE 2001 (personnes sans-domicile, yc en centres maternels)</i>	5 %	1 %	9 %
<i>Enquête INSEE 2001 (rue + urgences)</i>	17 %	6 %	23 % (dont presque tous les jours : 9 %)
<i>Enquête INSEE 2001 (rue)</i>	27 %	7 %	32 % (dont presque tous les jours : 10 %)
<i>Enquête INED 1995 (à Paris, hors centres maternels)</i>	11 %	7 %	
<i>INED services itinérants (N=96)</i>			
<i>Effectifs</i>	45	15	
<i>NP</i>	47 %	16 %	
<i>P1</i>	41 %	12 %	
<i>P2</i>	40 %	10 %	
<i>P3</i>	38 %	10 %	
<i>P4</i>	37 %	10 %	

NP : % à partir de données non pondérées ; Pi : Pondération i (correspond aux différents jeux de pondérations).

Dans l'enquête de l'INSEE, le RMI touche davantage de gens parmi ceux qui occupent un lieu non prévu pour l'habitation (31 %) que parmi les autres (23 %) : il faut y voir sans doute un effet de leur âge et de leur nationalité, qui augmente leur probabilité d'être éligibles. De même, dans l'enquête de l'INED auprès des maraudes, le RMI est la ressource principale pour 36 personnes sur 96, le travail pour 10, la manche pour 15. Parmi les 57 personnes qui déclarent ne pas vouloir aller dans les centres (même s'il leur arrive d'y aller de temps à autre), 38 bénéficient d'une allocation.

Parmi les 17 personnes n'ayant jamais fait appel à aucun des services enquêtés par l'INSEE, 11 bénéficient d'une allocation (le RMI est la ressource principale pour 7, le minimum vieillesse ou une retraite pour 3), 9 de dons, dont 7 qui ont reçu de l'argent donné dans la rue. Seuls deux, dont la femme, déclarent n'avoir aucune ressource financière, et un des hommes ne répond pas. Si ces ressources ont permis à plusieurs d'entre eux de se loger dans un hôtel ou un meublé, ou de subsister dans un squat, la plus grande partie vit dans l'espace public. Pour ces personnes qui perçoivent une allocation mais continuent à dormir dehors ou dans un abri précaire, la question qui se pose n'est peut-être pas tant « pourquoi refusent-elles d'aller dans les centres ? » mais plutôt « pourquoi n'ont-elles pu accéder à un logement ou s'y maintenir ? ». Plusieurs éléments sont ici en jeu : le parc de logement et le manque de logements bon marché, la difficulté de se réadapter à un logement après une longue période dans la rue, la complexité des démarches à entreprendre pour retrouver un logement.

Où enquêter les personnes qui n'utilisent pas les services de restauration ou d'hébergement ?

Enquêter auprès des maraudes est une opération difficile et qui ne nous semble pas généralisable à grande échelle. On a donc cherché à savoir quels autres services étaient fréquentés par les personnes contactées par les maraudes.

	<i>Effectif parmi les 96 enquêtés</i>	<i>Effectif parmi les 17 non utilisateurs</i>
<i>Ont fréquenté dans le mois un accueil de jour, ESI...</i>	45	4
<i>Ont fréquenté dans le mois un vestiaire</i>	39	5
<i>Ont fréquenté au cours de l'année une AS, un éducateur, un travailleur social</i>	54	11
<i>Ont une adresse pour le courrier</i>	77 (dont 55 auprès d'un organisme d'aide)	14 (dont 7 auprès d'un organisme d'aide)
<i>Ont pris un petit déjeuner dans un service au cours de la semaine</i>	35	1
<i>Ont pris un petit déjeuner dans un service au cours du mois</i>	1	3
<i>Ont pris un petit déjeuner dans un service il y a plus d'un mois</i>	9	0

La difficulté⁶⁹ pour enquêter dans les services assurant une domiciliation, et la faible augmentation de la couverture que cela permettrait de réaliser par rapport au nombre de personnes à enquêter, ne font pas conseiller ce type d'approche. Comme un certain nombre de maraudes déposent les personnes dans un lieu leur assurant un petit déjeuner, on pourrait envisager une extension de l'échantillon « repas-hébergement » dans ce type de service, afin d'améliorer la couverture des utilisateurs rares, mais cela ne permettrait sans doute pas, selon le tableau ci-dessus, d'atteindre les « non-utilisateurs complets »⁷⁰. Pour les personnes qui resteraient non couvertes, leur faible nombre peut conduire à renoncer à les enquêter de façon représentative mais à compléter les connaissances à leur sujet par des entretiens ou des périodes d'observation.

6.1.1.3 L'enquête de l'INED auprès des non-francophones

Les objectifs de cette étude

En raison de la complexité du mode de collecte et de la difficulté à mobiliser un grand nombre de traducteurs, le champ de l'enquête SD2001 s'est limité aux personnes francophones. Toutefois, les enquêteurs avaient pour tâche de dénombrer parmi les personnes échantillonnées celles qui ne parlaient pas français. A partir de ces données, l'INSEE a estimé que la population non francophone constituait environ 14,5% des usagers des services d'hébergement et de distribution de repas.

⁶⁹ Elle a été étudiée dans la première partie du rapport pour l'ONPES : *Etude des marges de l'enquête INSEE 2001: le cas des personnes sans domicile n'utilisant pas les services d'hébergement et de restauration.*

⁷⁰ Cette difficulté s'ajouterait à celle que posent l'ajout de nouveaux types de service dans une future enquête.

Cette estimation est fondée sur l'hypothèse que, en moyenne, les « non-francophones » fréquentent les services d'aide à la même fréquence que les francophones et peuvent donc être pondérés comme la moyenne des francophones.

Pour mieux cerner les spécificités de cette population et vérifier cette hypothèse concernant la fréquentation des services, l'INED a organisé, à la demande de l'INSEE, une étude complémentaire auprès des personnes non francophones fréquentant les centres d'hébergement ou de distribution de repas chauds gratuits. Les objectifs de cette étude étaient de deux ordres : d'une part, estimer à partir d'un semainier, l'utilisation hebdomadaire que les non-francophones font de ces services. Les estimations actuelles de population sans-domicile réalisées par l'INSEE supposent que les semainiers (tels qu'ils figurent dans le questionnaire de l'INSEE) sont comparables pour les étrangers francophones et les non-francophones. Un premier objectif est donc la vérification de cette hypothèse ; d'autre part, procurer des données qui permettront à l'INSEE de comparer d'autres caractéristiques socio-démographiques.

La méthode

Il s'agissait de réaliser une quarantaine de questionnaires dans des services sélectionnés à partir de l'enquête de l'INSEE, dans quelques agglomérations choisies en raison d'un fort taux de non francophones repéré lors de cette enquête. Une partie des questionnaires devaient être réalisés en province.

Les services à enquêter n'ont pas été échantillonnés mais sélectionnés de sorte à recueillir des questionnaires non seulement dans les services d'hébergement, mais aussi dans les services de distribution de repas chauds. On a cherché en outre lors de la sélection des services à diversifier les langues parlées par les individus interrogés et leur situation familiale (isolés, familles).

Les entretiens ont été réalisés par des interprètes/traducteurs dans la langue maternelle des enquêtés (en russe, polonais, arabe, ...).

Le questionnaire, d'une durée de passage d'environ 30 min, a été complété par un entretien ouvert d'une dizaine de minutes dont les enquêteurs ont fait une synthèse en français.

La sélection des agglomérations

Le tableau suivant donne, pour les agglomérations enquêtées par l'INSEE où le pourcentage de non francophones était le plus élevé, le nombre de contacts pris (essais) et le nombre de non francophones avec lesquels il n'a pas été possible de passer un questionnaire en raison de leur langue. En grisé, les grandes agglomérations pour lesquelles non seulement le pourcentage de non francophones, mais aussi le nombre absolu de personnes fréquentant les services est élevé.

Ville	Nombre de contacts	Nombre de non francophones	Pourcentage
Chartres	49	17	36 %
Nice	163	46	29 %
Bar-le-Duc	13	3	23 %
Paris	2076	435	22 %
Metz	98	17	17 %
Montbéliard	37	6	17 %
Strasbourg	137	22	16 %
Perpignan	60	9	15 %
Annecy	32	4	13 %
Caen	50	6	12 %
Marseille	340	35	10 %
Lyon	243	25	10 %
Toulouse	289	27	9 %
Albi	33	3	9 %
Grenoble	92	8	9 %
Rennes	48	4	8 %
Boulogne-sur-Mer	24	2	8 %
Clermont-Ferrand	99	8	8 %
Périgueux	40	3	8 %
Pau	67	5	7 %
Nancy	161	12	7 %
Bordeaux	185	13	7 %
Quimper	29	2	7 %
Mulhouse	74	5	7 %
Narbonne	15	1	7 %
Besançon	120	8	7 %
Saint-Etienne	45	3	7 %
Nantes	121	8	7 %
Tours	62	4	6 %
Lille	196	12	6 %
Grasse-Cannes-Antibes	39	2	5 %
Mans (le)	39	2	5 %
Rouen	101	5	5 %
Cherbourg	21	1	5 %
Chalon-sur-Saône	21	1	5 %
Rochelle	44	2	5 %
Reims	27	1	4 %
Dijon	83	3	4 %
Amiens	51	1	2 %
Saint-Brieuc	57	1	2 %
Poitiers	58	1	2 %
Toulon	62	1	2 %
Avignon	77	1	1 %

En effet, si on regarde la liste ci-dessus selon le pourcentage de non francophones dans les contacts, certaines villes très haut placées sur la liste, telles Bar-le-Duc, sont trop petites pour qu'on ait la moindre chance de faire un nombre raisonnable d'enquêtes. Si on prend les villes où il y a eu plus de 100 contacts, et au moins un

pourcentage de 9 % de non francophones, on trouve (en ordre croissant du %) Toulouse, Lyon, Marseille, Strasbourg, Paris, Nice. Le cas de Chartres est dû à un pourcentage de non francophones très élevé dans un seul centre (89 % des contacts).

Si on classe les agglomérations par effectif de non francophones observés, on trouve, par ordre croissant (entre parenthèses le nombre de centres présents dans le fichier) : Strasbourg (9), Lyon (11), Toulouse (6), Marseille (10), Nice (4), Paris (49).

L'enquête téléphonique auprès des centres a été réalisée dans ces villes (y compris Chartres).

Lors d'une réunion en mai 2001, il avait été décidé de faire l'enquête « non francophone » sur trois agglomérations (choisies de manière raisonnée) : Lille, Paris, Marseille. Le choix de Paris et Marseille n'a pas prêté à discussion. En revanche, le choix de Lille a été revu car cette agglomération présente, en effet, un nombre de non francophones assez faible. Sa position en termes de taux est également faible. Une agglomération telle que Nice, Lyon ou Strasbourg a semblé un choix plus judicieux. Pour des raisons de diversité géographique, on s'est orienté finalement vers Strasbourg. Les trois villes retenues ont donc été en définitive Paris, Marseille et Strasbourg. En fin d'enquête, nous avons rajouté quelques entretiens réalisés à Lyon.

Entre le 28 février (date du test de questionnaire) et le 25 avril, 40 entretiens ont été réalisés à Paris (22), Marseille (10), Lyon (6) et Strasbourg (2), dont 10 en arabe, 9 en russe, 7 en roumain, 4 en polonais, 3 en bulgare, 2 en serbo-croate, 2 en espagnol, 2 en turc, et 1 en anglais (auprès d'une personne originaire d'Afrique subsaharienne). 22 se sont déroulés dans un centre d'hébergement, 18 dans une distribution de repas. L'enquête a été conduite dans 13 services : 7 à Paris, 3 à Lyon, 2 à Marseille et 1 à Strasbourg.

L'enquête téléphonique

Une enquête téléphonique a été réalisée auprès des centres donnés par les listes de l'INSEE, mais aussi auprès de centres désignés par les DASS comme recevant de nombreux non-francophones, ainsi que par d'autres services et par les non francophones eux-mêmes.

123 structures ont ainsi été répertoriées. Sur ces 123 contacts, 41 structures ont été écartées comme hors champ (pas d'hébergement, ni de restauration, foyer de jeunes travailleurs ou centre d'accueil pour demandeurs d'asile), doublons, n'existant plus ou dont les coordonnées étaient erronées et introuvables ou parce qu'elles n'accueillaient pas de personnes non francophones. Une responsable de restauration itinérante a refusé de répondre en raison de l'absence d'améliorations sur le terrain à la suite des enquêtes.

Une question portant sur le type de service proposé (hébergement regroupé ou éclaté, restauration fixe ou itinérante) était posée à chacun des responsables des structures ayant déclaré accueillir des personnes non francophones. Sur les 82 services interrogés, 34 ont répondu que les services accueillant des personnes non francophones étaient uniquement des services d'hébergement regroupé, 12 des services d'hébergement éclaté, 17 des restaurations fixes, 8 des restaurations itinérantes. Deux accueillent à la fois en hébergement regroupé et éclaté, 5 à la fois en hébergement regroupé et en restauration fixe, 1 à la fois en hébergement éclaté et en restauration fixe, 2 à la fois en hébergement regroupé, hébergement éclaté, et restauration fixe.

Une partie du questionnaire correspondant à chaque type de service portait sur le nombre de personnes non francophones accueillies, le pourcentage de femmes seules, de mineurs isolés, et de familles avec enfants. Enfin, la dernière question était destinée à distinguer les différentes langues parlées par les personnes. Dix possibilités de réponse étaient possibles, la première correspondant à la langue la plus parlée, la dernière à la langue la moins parlée. En ce qui concerne les services de restauration itinérante, une distinction était faite selon le lieu de distribution. Ainsi, un service distribuant de la nourriture sur plusieurs lieux devait répondre aux questions sur les personnes et le type de langue parlée autant de fois que de lieux déclarés de distribution.

Cette dernière question était importante dans la mesure où elle nous a permis de sélectionner, a priori, les futurs enquêteurs-traducteurs. D'autre part, bien que la plupart de ces services correspondent à des services accueillant les personnes pour des durées très courtes, que, pour certains centres à faible effectif, le type de langue parlée lors de l'enquête téléphonique se soit révélé différent lors de l'enquête auprès des personnes, cette question nous a également permis de planifier la répartition des enquêteurs/traducteurs dans les services.

La sélection des services

Après les résultats de l'enquête téléphonique, les centres ont été sélectionnés en tenant compte du nombre (absolu) de non francophones présents, des nationalités représentées, et des difficultés de déplacement lorsqu'il s'agissait de centres situés en province (regroupement sur un ou deux jours, devant correspondre à des jours d'ouverture).

On a essayé d'avoir dans chaque agglomération à la fois des centres de distribution de repas et des centres d'hébergement.

La sélection des personnes

L'équipe de l'INED a donc téléphoné aux centres ayant une forte proportion et un effectif élevé de personnes non francophones, et leur a demandé quelles étaient d'après eux les langues les plus représentées. Les enquêteurs parlant les langues correspondantes se sont rendus sur les lieux, avec l'accord des responsables, accompagnés d'un membre de l'INED.

Un tirage aléatoire était difficilement réalisable : le fait que les individus soient non francophones n'est pas un attribut visible de leur personne, le nombre global de non-francophones dans le service est sans doute difficile à estimer, la probabilité de tirage est donc difficile, sinon impossible, à calculer. On a donc procédé à une « sélection raisonnée » comme indiqué ci-dessus. En écoutant les conversations et avec l'aide des responsables, les enquêteurs ont tenté de déterminer les groupes ou les individus parlant la langue dont ils étaient spécialistes (ou interprètes). Parfois, il a fallu s'adresser directement aux personnes pour leur demander quelle était leur nationalité, et si elles parlaient français. Dans certains cas, trouver des personnes de la langue recherchée s'est révélé difficile et a demandé une grande capacité des enquêteurs à nouer des contacts. Le rôle de la personne de l'INED présente a été essentiellement d'observer les lieux où se déroulait l'enquête et leur fréquentation, d'aider à la sélection des personnes, de clarifier certains points du questionnaire quand le traducteur avait un doute. Il a quelquefois été possible, de manière informelle, de discuter avec d'autres personnes non francophones (en particulier lorsqu'il s'agissait de préserver la confidentialité d'un entretien auquel participait un de leur camarade), ceci en anglais.

Les enquêteurs

Les enquêteurs recrutés étaient des étudiants d'écoles d'interprétariat ou des interprètes confirmés travaillant pour diverses administrations. On leur avait également demandé de réaliser quelques « cartes » dans la langue qu'ils parlaient (ex : nomenclature des CSP, des lieux d'hébergement/abri). Ils ont été formés à l'INED, avec la difficulté supplémentaire que ne s'agissant pas d'enquêteurs professionnels, il s'agissait aussi de leur expliquer ce qu'était un questionnaire. Si cela a été parfois un peu difficile, en revanche ils se sont montrés assez à l'aise sur le terrain, et ont eu un contact généralement chaleureux avec les personnes interrogées, satisfaites de trouver quelqu'un qui parle leur langue. Nous les avons munis de listes d'adresses, en particulier concernant des endroits où recevoir des soins médicaux, ce qui était l'une des questions fréquemment abordées par les enquêtés.

Le questionnaire

L'enquêteur devait réaliser tout d'abord l'enquête par questionnaire proprement dite, en traduisant et en remplissant un questionnaire par enquêté, puis il avait avec l'enquêté un entretien plus libre de quelques minutes, sur les thèmes des circonstances de la migration, du logement et de l'emploi.

Le questionnaire est une version abrégée du questionnaire INSEE, avec quelques compléments permettant de savoir si les enquêtés fréquentent des centres d'accueil de jour, et certaines formulations mieux adaptées à leur cas. Par exemple, pour un certain nombre de questions, comme la dernière consultation chez un médecin, il a été demandé dans quel pays ; dans la liste des ressources figure séparément le poste 13, « allocation d'insertion, allocation d'attente, allocation pour demandeur d'asile », au lieu de « une allocation d'insertion » ; dans la liste des organismes auprès desquels une démarche avait pu être faite, il a été rajouté la préfecture, l'OFPPA (Office français de protection des réfugiés et apatrides), le SSAE (service social d'aide aux migrants), etc.

Le plan du questionnaire

Le plan est le suivant :

- A. Caractéristiques socio-démographiques
- B. Fréquentation des services et situation vis-à-vis du logement
- C. Conditions de vie des personnes dormant en dortoir ou en chambre dans un hébergement collectif
- D. Conditions de vie des personnes en logement ou en chambre d'hôtel
- E. Conditions de vie des personnes dormant dans des lieux non prévus pour l'habitation
- F. Stabilité et précarité résidentielle

- G. Calendrier mensuel, parcours résidentiel
- I. Les revenus, les difficultés financières
- J. Occupation principale
- K. Activité professionnelle (pour ceux qui travaillent)
- M. Formation et expérience professionnelle
- O. Santé, handicaps, couverture sociale
- P. La famille, l'enfance
- Q. Utilisation des services, recours aux aides

Partie à remplir par l'enquêteur après l'interview.

Partie réservée à l'entretien

Résultats des observations et de la partie qualitative

Les quelques résultats chiffrés seront donnés uniquement en effectifs. En effet la sélection des personnes interrogées n'a pas été de type aléatoire mais raisonnée. Il ne s'agit donc pas d'un échantillon représentatif.

Caractéristiques socio-démographiques

Parmi les 40 personnes interrogées, 37 sont des hommes et 3 des femmes. Les trois femmes sont en couple. Un seul des hommes est aussi dans cette situation.

Les personnes interrogées sont plutôt jeunes, même si nous avons essayé d'interviewer des personnes de caractéristiques variées. 10 ont moins de trente ans, et 23 de trente à 49 ans. Seuls 7 ont 50 ans ou plus.

Tous sont étrangers, nés à l'étranger. Le pays de naissance et la nationalité coïncident, sauf pour les modalités correspondant à Russie/ Ukraine/ autres pays de l'ex-URSS où il y a un certain flottement.

La plus grande partie d'entre eux sont arrivés récemment : 15 en 2002, 18 en 2001. Trois parmi les sept qui restent sont arrivés avant 1990, mais dans au moins un cas l'examen détaillé du questionnaire semble montrer qu'il s'agit plutôt d'une première arrivée, suivie d'un retour au pays. Pour les autres, l'entretien montre que ces personnes, qui sont en France depuis longtemps mais vivaient dans un milieu de compatriotes avec peu de contacts avec des français, n'ont pas réussi à apprendre la langue.

Voici les nationalités déclarées (en tenant compte de certaines précisions portées en clair dans les questionnaires : Turc (1), Polonais (3), Roumains (6), Bulgares (4), Russes (2), Ukrainiens (3), autres pays de l'ex-URSS (6- précisions données spontanément : 2 Moldaves, un Géorgien, 2 Tatars, un Biélorusse), Yougoslave (1), Croate (1), Algériens (8), Tunisiens (2), Soudanais (1), Colombiens (2).

Enfin, et cela est confirmé par l'observation directe sur le terrain, les enquêtés sont souvent en groupes : 15 sur 40 déclarent vivre avec des amis.

Fréquentation des services et situation vis-à-vis du logement

La fréquentation que font des services les personnes interrogées est assez régulière ; toutefois, rappelons que cela est lié aux lieux d'enquête : nous avons interrogé des non-francophones dans certains des centres d'hébergement et de distribution de repas chauds de la base de sondage de l'INSEE. Cependant, il est possible que certains non-francophones ne fassent aucun usage de ces services, ou un usage occasionnel. Nous avons rencontré certains non-francophones lors de notre autre enquête de couverture, celle auprès des usagers des maraudes. Comme nous n'étions pas accompagnés de traducteurs, nous n'avons pu les interroger afin de savoir si leur utilisation des services et leurs caractéristiques socio-démographiques étaient sensiblement différentes de celles des personnes interrogées dans des centres d'hébergement ou de distribution de repas chauds.

La nuit précédant l'enquête, 22 personnes sur 40 avaient dormi dans un centre d'hébergement d'urgence, deux dans un logement loué, trois dans un squat, quatre chez des amis, cinq dans une chambre d'hôtel payée par un organisme d'aide, et quatre dans un hébergement de fortune ou dans l'espace public. Certains, quoique dormant très régulièrement dans des centres, vont occasionnellement ou plus régulièrement dormir chez des amis. C'est donc au total 29 personnes sur 40 qui ont bénéficié de l'aide d'un organisme pour passer la nuit. Par ailleurs, seulement 9 personnes sur 40 n'ont jamais dormi dans un centre d'hébergement, un logement ou une chambre

d'hôtel dépendant d'un organisme d'aide au cours du mois précédant l'enquête. 26 occupent le même lieu depuis moins de trois mois (14 parmi les 22 dormant dans un centre), même si d'autres y sont depuis plusieurs années. 31 y dorment toutes les nuits, 4 autres régulièrement (respectivement 16 et 3 parmi ceux qui sont dans un centre).

Sur la semaine précédant l'enquête (jours j-1 à j-7), 22 personnes ont dormi tous les soirs dans un centre d'hébergement ou un autre lieu (logement, hôtel) dépendant d'un organisme d'aide, 6 entre 4 et 6 soirs, les 12 autres jamais. Deux seulement n'ont pris aucun repas dans une distribution de repas chauds ou dans un centre d'hébergement.

Prestations au cours de la semaine précédant l'enquête	Effectifs concernés
Nombre de repas de midi dans un organisme d'aide	
Aucun	15
De 1 à 6	17
Sept repas	8
Nombre de repas du soir dans un organisme d'aide	
Aucun	7
De 1 à 6	10
Sept repas	23
Nombre total de repas dans un organisme d'aide	
Aucun	0
De 1 à 6	7
Sept repas	14
De 8 à 13	12
14 repas	5
Nombre de nuits dans un organisme d'aide	
Aucune	12
1 à 6	6
Sept nuits	22
Nombre total de prestations	
Aucune	1
1 à 6	5
7 à 13	11
14 à 20	18
21	5

Une seule personne déclare n'avoir bénéficié d'aucune prestation. Toutefois, cet homme a été enquêté sur un point-soupe, même s'il a déclaré toujours manger chez lui (au moment de l'enquête, il vivait dans un squat). Il est possible qu'il se soit rendu sur le point-soupe pour rencontrer des amis.

Pour les autres, on note une certaine régularité des habitudes, conduisant à des conduites se répétant « tous les jours ».

L'INSEE a effectué une comparaison des « liens » (c'est-à-dire, de l'utilisation des services de la base INSEE, notion proche de ce qui précède, et qui sert à établir les pondérations). De cette étude il en résulte que les semainiers des usagers francophones et non francophones sont comparables.

Démarches entreprises au cours des 12 derniers mois

Au cours des douze derniers mois, avez-vous fait une démarche auprès d'un organisme ?

Type d'organisme	Nombre de personnes concernées
1. La caisse d'allocations familiales (CAF)	1
2. La caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)	4
3. La mairie, le CCAS, un bureau d'aide sociale	1
4. L'ANPE, une mission locale, une PAIO	0
5. La préfecture	11
6. L'Office Français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA)	6
7. Le service social d'aide aux migrants (SSAE)	5
8. Autres	5 (dont Assedic : 1)
Organismes 5, 6, 7	18

Au cours des douze derniers mois, 18 personnes sur 40 ont effectué une démarche auprès de la préfecture, de l'OFPRA ou du service d'aide aux migrants. Il n'y a pas de démarches auprès des organismes permettant de trouver du travail, car la plupart des personnes interrogées n'ont pas le droit de travailler (la réponse « Assedic » aux démarches est sans doute une demande d'allocation d'insertion servie aux demandeurs d'asile). Sur les 18 personnes concernées, 3 sont en France depuis plusieurs années (en 2000 ou avant), 10 sont arrivées en 2001 et 5 en 2002.

Quelques comparaisons avec les étrangers francophones de l'enquête INSEE de 2001

Ces comparaisons sont malaisées, étant donné que l'échantillon INED a été sélectionné de façon raisonnée et non aléatoire, et qu'il ne compte que 40 personnes.

Signalons toutefois quelques points :

- nous avons cherché délibérément à enquêter des femmes étrangères non francophones. Nous avons eu du mal à en trouver, et elles étaient toutes en couple. En revanche, dans l'enquête de l'INSEE, presque 4 enquêtés étrangers sur 10 étaient des femmes, 3 sur 10 des femmes ne vivant pas en couple. Toutefois, les services de distribution de repas ont changé d'organisation entre les deux enquêtes, en séparant plus souvent les lieux où sont servies les femmes et ceux où sont servis les hommes. La constitution de l'échantillon s'est donc passée dans des conditions différentes.

- la répartition par âge ne paraît pas très différente

- les personnes originaires des pays de l'Est, nombreuses dans l'échantillon INED (ainsi que sur le terrain, selon nos observations) sont moins nombreuses dans l'échantillon INSEE, ce qui n'est pas surprenant car c'est une migration relativement récente et qui doit donc être plus représentée parmi les non-francophones ; de plus, il n'y a pas de tradition francophone forte dans les pays de l'Est. En revanche les personnes originaires des pays du continent africain, particulièrement l'Algérie, sont nombreuses dans les deux cas (dans l'enquête de l'INSEE, 31 % des étrangers francophones sont de nationalité algérienne, 12 % de nationalité marocaine ; ce sont les deux seules nationalités dont le pourcentage au sein des étrangers dépasse 10 % dans l'enquête INSEE).

- les non-francophones sont plus souvent des migrants récents, même si on trouve parmi eux quelques personnes qui résident en France depuis plusieurs années. 33 des quarante personnes interrogées par l'INED début 2002 sont arrivées en 2001 ou 2002. Dans l'enquête INSEE de 2001 (située un peu plus tôt dans l'année, à quelques semaines près), 3% des étrangers sont arrivés en 2001, 24 % en 2000, et 13 % en 1999.

En lien avec le peu de temps écoulé depuis l'arrivée en France, les étrangers non francophones enquêtés par l'INED n'ont dans leur grande majorité jamais eu de logement à eux en France. En effet, si parmi les étrangers francophones enquêtés par l'INSEE, 4 sur 10 avaient leur dernier logement à l'étranger, parmi les non-francophones, il s'agit de plus de la moitié. Tous ceux qui ont déclaré avoir été locataire ou propriétaire d'un logement avaient (et parfois ont encore) leur dernier logement à l'étranger, à l'exception de l'un d'entre eux, en France depuis trente ans, qui a perdu le logement parisien dont il ne pouvait payer les traites, et d'un autre, qui est en France depuis 10 ans et est actuellement locataire (après avoir été propriétaire dans son pays). Restent ceux qui habitaient à l'étranger chez quelqu'un d'autre, par exemple chez leurs parents, ou dans un foyer, avant de venir en France, et qui ont déclaré ne jamais avoir eu de logement à eux. Au total, il semble que deux personnes seulement aient ou aient eu un logement à elles en France.

Comparaison des semainiers des populations francophone et non-francophone

